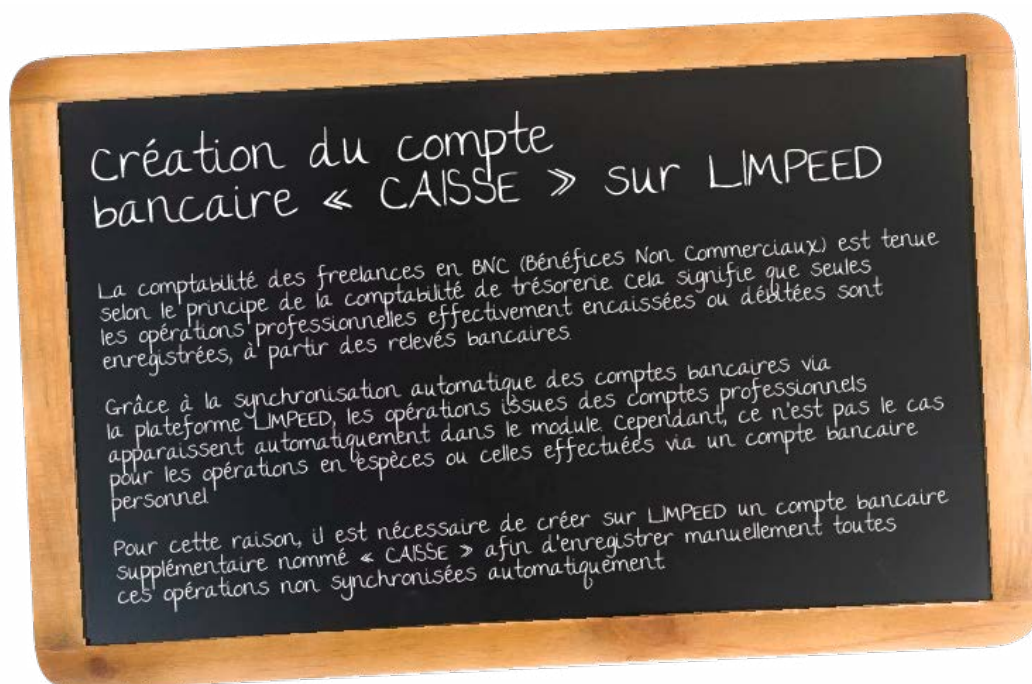




C' moi le chef vous présente...



La comptabilité des freelances en BNC (Bénéfices Non Commerciaux) est tenue selon le principe de la comptabilité de trésorerie. Cela signifie que seules les opérations professionnelles effectivement encaissées ou débitées sont enregistrées, à partir des relevés bancaires.

Grâce à la synchronisation automatique des comptes bancaires via la plateforme LIMPEED, les opérations issues des comptes professionnels apparaissent automatiquement dans le module. Cependant, ce n'est pas le cas pour les opérations en espèces ou celles effectuées via un compte bancaire personnel.

Pour cette raison, il est nécessaire de créer sur LIMPEED un compte bancaire supplémentaire nommé « CAISSE » afin d'enregistrer manuellement toutes ces opérations non synchronisées automatiquement.

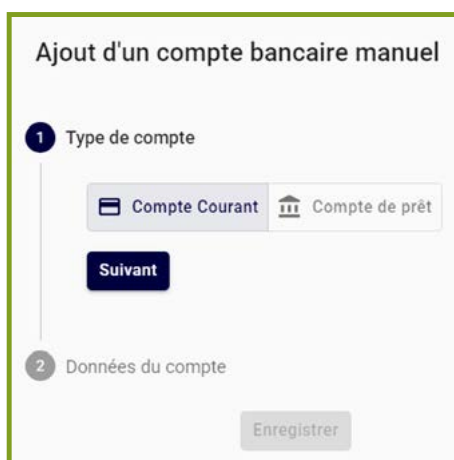
1. Rendez-vous dans le module « COMPTES BANCAIRES ».



2. Cliquez sur l'icône en bas à gauche, en forme de cercle avec un « + » à l'intérieur, puis sélectionnez l'icône EURO € pour ajouter un compte manuel.

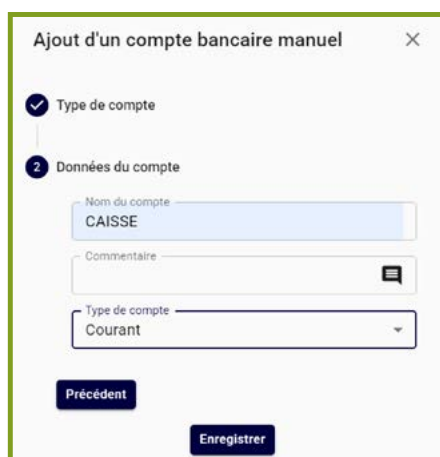


3. Sur la Partie 1, choisissez « Compte courant », puis sur « SUIVANT »



4. Sur la Partie 2, renseignez les données du compte :

- o Dans le champ « Nom du compte », saisissez « CAISSE ».
- o Dans le champ « Type de compte », sélectionnez « COURANT », puis cliquez sur « ENREGISTRER ».



5. Vous pouvez ensuite revenir à l'onglet « COMPTABILITE » => « TRANSACTIONS BANCAIRES » pour ajouter les recettes-dépenses mouvementées sur votre compte bancaire personnel (ou espèces)



6. Pour saisir une opération :

- o Cliquez sur l'icône en forme de « + » (en bas à gauche),
- o Puis sur l'icône en forme de crayon pour « ajouter une transaction manuelle ».



7. Dans la fenêtre de saisie :

- o Dans « Libellé », indiquez la nature de l'opération (ex. : SFR, EDF, Loyer, etc.)
- o Dans « Compte bancaire », sélectionnez toujours « CAISSE »
- o Renseignez les champs « Date », « Montant », et précisez s'il s'agit d'une dépense ou d'une recette
- o Enfin, choisissez le poste correspondant à la dépense ou à la recette.